



**REGLEMENT
NATATION COURSE
EAU LIBRE**

2019 / 2020

Validé au comité Directeur

Sommaire

Sommaire.....	2
1. DISPOSITIONS GENERALES	4
SAISON 2019-2020	4
1.1. Protocole d'organisation des compétitions Natation Course	4
1.2. Licences.....	5
1.3. Multi-licences.....	6
1.4. Dispositions financières du CD95 natation.....	6
1.5. Engagements aux compétitions.....	7
1.6. Officiels.....	7
1.7. Règlement spécifique demi-fond	8
1.8. Règle des départs	8
1.9. Echauffement et pause	8
1.10. Catégorie d'âges.....	8
1.11. Actions du collectif Sportif.....	9
1.12. Formations ENF.....	9
1.13. Formations fédérales.....	9
2. ECOLE DE NATATION FRANÇAISE	11
2.1 Informations importantes de l'ENF	11
2.1.1. Principe général	11
2.1.2. Les évaluateurs et assistants évaluateurs	11
2.1.3. Obligations légales et administratives	11
2.1.4. Pour toutes les disciplines de fédération française de natation.....	12
2.2 Organisation des tests ENF.....	13
2.2.1. Sauv'nage	13
2.2.2. Pass' Sports de l'Eau	13
2.2.3. Pass' Compétition Natation Course.....	14
2.3. Validation des tests ENF.....	15
Le pass'sport de l'eau	16
(Le pass'compétition) / Challenge Avenirs	17
4. TOUTES CATEGORIES	18
Championnat départemental Eté.....	19
5 PROGRAMME AVENIRS	21
Parcours Avenirs.....	22
Interclubs Avenirs.....	23
Finale Challenge Avenirs	24
Finale Parcours Avenirs.....	25
Challenge Neptune	26
6. PROGRAMME JEUNES	28
Parcours Jeunes.....	29
Interclubs Jeunes.....	31

Finale Départementale Jeunes	32
7. PROGRAMME JUNIORS - SENIORS	33
Championnat départemental Hiver	34
Circuit Juniors/Seniors	35
8. PROGRAMME EAU LIBRE.....	36
2 ^{ème} édition Guytou's Cup (En cours de rédaction	38

1. DISPOSITIONS GENERALES

SAISON 2019-2020

1.1. Protocole d'organisation des compétitions Natation Course

AVANT LA COMPETITION

Le Comité Départemental de Natation du Val d'Oise préparera :

- la compétition sur le logiciel « Extranat ». (Clé USB)
- les médailles et/ou coupes prévues par le règlement du C.D. 95 ;
- le matériel (système de départ, les plaques de comptage des distances) en fonction des disponibilités.
- les documents nécessaires au bon déroulement de la compétition :
 - un exemplaire des programmes paginés et agrafés sera remis gratuitement à chaque club participant ;
 - des programmes pour le jury de la compétition.
 - un exemplaire (page par page) pour que l'organisateur puisse, s'il le désire, faire des tirages.

Le club organisateur :

- Récupérer l'ensemble de la compétition, à savoir les différents dossiers nécessaires à l'organisation de la compétition (la sauvegarde de la compétition, exemplaires des programmes) et ceci au plus tard le vendredi précédent cette compétition au CD95.
- Il pourra faire le nombre de photocopies des programmes qu'il voudra vendre, la recette de ceux-ci lui étant acquise.

La commission des officiels devra :

- Désigner un jury (Juge Arbitre, Starter et Juges de Nage) pour les compétitions

PENDANT LA COMPETITION

Le club organisateur devra :

Pour l'informatique et les résultats :

- une personne pour le traitement informatique de la compétition avec le matériel informatique du club,
- mettre à disposition un dispositif électrique pour brancher un ordinateur et une imprimante, une table, des chaises, un podium et un portable ou téléphone pour les secours.
- afficher les résultats à un endroit visible par les nageurs, les entraîneurs et les parents.

Pour le Jury :

- mettre à disposition un local réservé au jury, ainsi qu'un vestiaire ;
- prévoir une boisson pour le jury lors de chaque réunion sportive.

SECURITE

La surveillance des bassins (celui où se déroule la compétition, le bassin de récupération ou autre) est à la charge du club organisateur.

Pour les Premiers secours, le club organisateur peut faire appel à la Croix Rouge, la protection Civile, Pompiers ou autres

1.2. Licences

Encadrement (dirigeant/bénévole/officiel/entraîneur)	10 €
Compétiteur (11 ans et + pour les filles/12 ans et + pour les garçons)	50 €
Compétiteur (10 ans et – pour les filles/11 ans et – pour les garçons)	34 €
Compétiteur (11 ans et + pour les filles/12 ans et + pour les garçons) Période du 1 ^{er} Juin – 15 Septembre	30 €
Compétiteur (10 ans et – pour les filles/11 ans et – pour les garçons) Période du 1 ^{er} Juin – 15 Septembre	26 €
Natation pour tous (16 ans et +)	10 €
Natation pour tous (15 ans et -)	22 €
Eau Libre promotionnelle (plate-forme eau libre, France Natation, club de ligue)	10 €
J'apprends à nager (JAN)	15 €
Eau Libre promotionnelle	10 €

Les licences se saisissent sur extranat.fr (via Internet), les clubs devront payer par carte bancaire directement en ligne. L'oblitération est faite par la fédération (FFN).

ATTENTION : prévoir un délai de 10 jours entre le dépôt de la demande d'oblitération et la participation à la première compétition.

Avec le paiement des licences par carte bancaire, il n'y a plus de délai, dès que le paiement de la licence est effectué par le club, le nageur peut être engagé sur une compétition (sauf si paiement par virement)

Aucune licence ne sera oblitérée pour la saison 2019/2020 avant la clôture du règlement financier de la saison 2018/2019.

Tout licencié doit obligatoirement fournir un certificat médical datant de moins de trois mois avec la mention : « **apte à la pratique de la natation, et à la compétition sportive** ». Sa validité est d'une saison sportive.

Tous les licenciés doivent se conformer et se soumettre :

- aux règlements F.I.N.A. – L.E.N. – F.F.N. ;
- aux dispositions générales et particulières des compétitions de la F.F.N., du L.I.F.N et du C.D.95 ;
- aux règlements d'hygiène et de sécurité dans tous les lieux où ils seront habilités à se trouver pour pratiquer leur discipline.

1.3. Multi-licences

Tout membre adhérent à une structure doit être en possession d'une licence délivrée quelle que soit la discipline pratiquée.

Le licencié d'un club dans lequel la pratique compétitive de la natation artistique, du water-polo ou du plongeon n'est pas proposée, a la possibilité d'acquérir une ou plusieurs autres licences dans un ou plusieurs autres clubs au sein du même Comité Régional.

Les règles générales de transferts s'appliquent à toutes les licences.

Le licencié devra être impérativement informé que le choix de la ou des disciplines qu'il entend pratiquer au sein de son club est primordial. Ce choix apparaîtra sur sa licence et déterminera de manière définitive les disciplines qu'il pourra pratiquer en compétition au sein ou non de son club. Le licencié informera aussi les clubs dont il est membre qu'il est déjà adhérent d'un autre ou de plusieurs autres clubs.

Les clubs devront indiquer de manière précise les disciplines qu'ils proposent à leurs adhérents. A ce titre, il apparaîtra de manière très distincte (en première page) sur les bordereaux d'affiliation les disciplines susceptibles d'être proposées par les clubs.

Le président du club certifiera sur l'honneur l'exactitude des renseignements fournis.

1.4. Dispositions financières du CD95 natation

Appel à cotisation en début de saison :

Participation du club pour la saison	150 €
--------------------------------------	-------

Droits d'engagements :

Engagement ENF (Pass'sport de l'Eau – Pass'Compétition Natation Course)	1 €
Engagement individuel par course	3 €
Engagement Individuel sur place (Si possibilité)	15 €
Engagement des relais	5 €
Engagement par équipe	30 €

Forfaits et pénalités :

Déclaré à la table (par course)	6 €
Non déclaré à la table	15 €
Forfait d'un club non déclaré	70 €

- **Si aucun officiel n'est présenté par le club sur la compétition,**
 - 50 € de pénalité pour le premier officiel manquant
 - 15 € de pénalité pour chacun des suivants

- **Si au moins un officiel du club est présent sur la compétition,**
 - 25 € de pénalité pour le premier officiel manquant
 - 15 € pour chacun des suivants.

Ristourne informatique aux clubs (par chèque de fin de saison) sur la base de 0.50 € par licence FFN.

1.5. Engagements aux compétitions

Pour la saison 2019-2020, chaque structure devra **prêter sa piscine trois (3) fois dans la saison** pour des compétitions prévues au calendrier départemental.

Voici les types de compétition :

- Tests ENF (Pass' sports de l'eau et Pass' compétition) ;
- Challenge Avenir + Journées Avenirs ;
- Jeunes (y compris les regroupements du collectif natation) ;
- Circuit Juniors séniors ;
- Championnats départementaux ;
- Les finales départementales individuelles ou par équipes, etc.

Si toutes les compétitions peuvent être organisées, aucune pénalité ne sera appliquée. Cependant, si nous n'obtenons pas assez de piscine, un forfait de 100€ par compétition (une ½ journée) pour un engagement minimum d'un nageur sera appliqué.

Tous les engagements se feront pour toutes les compétitions par le biais d' « Extranat ».

Toute information supplémentaire, devra être communiquée par e-mail à l'adresse suivante :

cd95natation@gmail.com (Technique)

cd95@cd95-natation.fr (Administratif)

Les fiches de course et / ou le programme de la compétition seront directement établis par l'informatique du CD95 Natation pour toutes les compétitions du règlement.

Si un club ne peut pas se déplacer sur une compétition pour laquelle il a été prévu, il doit impérativement prévenir le CD95 Natation sous peine de pénalité de 70€ pour forfait non déclaré d'un club.

L'information est à communiquer le mercredi précédent la compétition au plus tard.

1.6. Officiels

Pour toutes les compétitions, les clubs doivent présenter un ou plusieurs officiels :

- 1 à 2 nageurs : pas d'officiel obligatoire,
- 3 à 6 nageurs : 1 officiel obligatoire,
- 7 à 20 nageurs : 2 officiels obligatoires,
- 21 nageurs et plus : 3 officiels obligatoires ou 2 officiels dont 1 A

Pour non présentation d'officiel ou non-respect des règles ci-dessus, le club encourt une pénalité tarifaire. Le barème des pénalités est le suivant :

- **Si aucun officiel n'est présenté par le club sur la compétition**, 50 € de pénalité pour le premier officiel manquant et 15 € de pénalité pour chacun des suivants
- **Si au moins un officiel du club est présent** sur la compétition, 25 € de pénalité pour le premier officiel manquant et 15 € pour chacun des suivants.

Dans le cas où la commission désigne un officiel A sur une compétition, où son club n'est pas engagé, il pourra être comptabilisé comme représentant son club dans une autre compétition se déroulant le même jour.

Tout officiel doit être licencié pour pouvoir officier lors des compétitions. Il devra présenter son attestation d'officiel au juge arbitre.

Les candidats Officiels A sont comptés dans le quota des officiels du club.

1.7. Règlement spécifique demi-fond

Le CD 95 Natation se donne le droit de faire nager les 400 NL, 800 NL et 1500 NL à 2 nageurs par ligne d'eau à toutes les compétitions. Le départ s'effectuera sur le plot.

1.8. Règle des départs

Toutes les compétitions individuelles suivront la règle du 1 départ, sauf pour les compétitions de la catégorie Avenirs, la règle des 2 départs sera appliquée.

Toutes les compétitions par équipe suivront la règle des 2 départs.

Pour les épreuves de demi-fond nagées à 2 par ligne, les départs s'effectueront en décalés du plot de départ.

1.9. Echauffement et pause

La durée de l'échauffement n'excédera pas 55 minutes, afin que chaque réunion d'une compétition commence au plus tard 1 heure après l'ouverture des portes.

Dans la mesure du possible, l'ouverture des portes (OP) se fera à 14h00 et le premier départ (1er DP) à 15h00 pour toutes les compétitions se déroulant sur 1 demi-journée.

Au moins une pause de 10 minutes sera prévue par réunion.

1.10. Catégorie d'âges

	SAISON 2019-2020 (DU 16 SEPTEMBRE 2019 AU 15 SEPTEMBRE 2020)			
	Dames		Messieurs	
AVENIRS	10 ans et moins	2010 et après	11 ans et moins	2009 et après
JEUNES	11-13 ans	2009 à 2007	12-14 ans	2008 à 2006
JUNIORS	14-17 ans	2006 à 2003	15-18 ans	2005 à 2002
SENIORS	18 ans et plus	2002 et avant	19 ans et plus	2001 et avant

1.11. Actions du collectif Sportif

Un document avec toutes les actions du collectif sportif sera diffusé en début de saison à tous les entraîneurs et les Présidents de club. Celui-ci permettra de fournir le mode de qualification pour les sélections départementales.

1.12. Formations ENF

Un calendrier sera établi au fur et à mesure en fonction des demandes afin de programmer les formations ENF1, 2 et 3 sur l'ensemble de l'année. Il faut minimum 5 candidats pour organiser une formation.

1.13. Formations fédérales

Documents d'informations disponibles sur le site de la LIFN.



ÉCOLE DE NATATION FRANÇAISE



2. ECOLE DE NATATION FRANÇAISE

(Voir l'Annuel Règlements FFN)

2.1 Informations importantes de l'ENF

2.1.1. Principe général

Chaque club s'engage à respecter le cahier des charges de l'ENF en début de saison. Toutes les informations nécessaires au bon déroulement de la saison sportive seront données par le CD 95. La présence du responsable ENF (évaluateur référent) de tous les clubs agréés est conseillée pour débiter la saison le mieux possible et bien comprendre le passage obligé pour chaque nageur.

2.1.2. Les évaluateurs et assistants évaluateurs

Les conditions pour la certification des évaluateurs ENF1 et ENF2 sont :

- Être titulaire du BEESAN (ou BPJEPSAAN ou BEES2 ou BEES3),
- être à jour de sa révision CAEPMNS,
- être en situation d'encadrement sur l'école de natation, groupe Avenirs,
- être licencié dans son club.

Les conditions pour la certification des assistants évaluateurs ENF1 et assistants évaluateurs ENF2 sont :

- avoir plus de 14 ans,
- être licencié dans son club.

Les assistants et les évaluateurs sont formés par des formateurs fédéraux. Les formations sont réalisées niveau par niveau. **Une expérience de deux sessions entre chaque niveau est demandée.** Ensuite un numéro d'agrément est délivré par le LIFN.

Les évaluateurs :

- sont garants du bon déroulement de la session,
- s'assurent des conditions matérielles,
- valident les diplômes et bordereaux.

Les assistants évaluateurs :

- jugent de la bonne exécution d'une tâche ou du test sous la responsabilité d'un évaluateur.

2.1.3. Obligations légales et administratives

Sécurité, médical (certificat licence), assurance.

Certification des nageurs niveau par niveau, bilans, communication des résultats de session, etc.

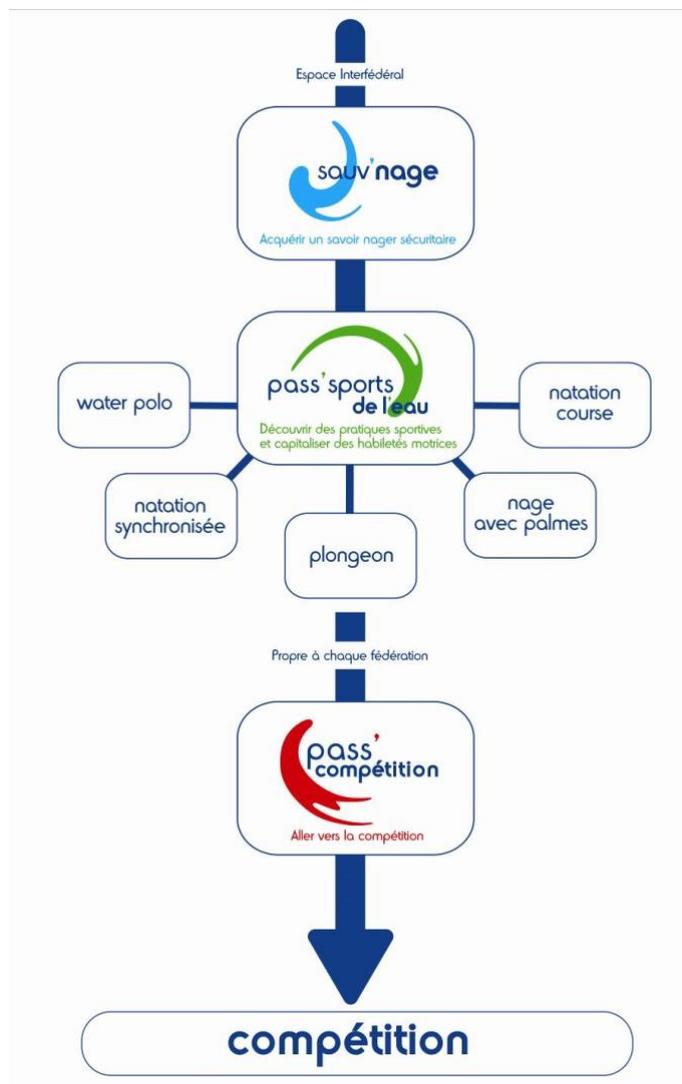
2.1.4. Pour toutes les disciplines de fédération française de natation

Pour toutes les disciplines de la natation, le parcours du jeune nageur est le même. Avant d'accéder à la compétition, il doit passer les tests ENF dans l'ordre.

Pour cette nouvelle saison sportive 2019/2020, chaque nageur licencié au sein de la FFN âgé de 10 ans et moins (né en 2010 et après) prendra part obligatoirement à l'ENF.

Les nageurs âgés de 11 ans et plus (nés 2009 et avant) accèdent librement à la compétition. Ils ne sont pas soumis au caractère obligatoire de l'ENF. Ils peuvent cependant prendre part aux trois étapes de l'ENF en fonction de la volonté de chacun.

2.2 Organisation des tests ENF



2.2.1. Sauv'nage

Le **Sauv' Nage** est organisé dans les clubs, sous la responsabilité d'un évaluateur ENF1. Dans le cas où un Evalueateur ENF1 fait passer seul le test du Sauv' Nage, les candidats devront passer le test un par un. Il peut être assisté d'un ou plusieurs évaluateurs ENF1 et assistants évaluateurs ENF1. **Le club doit déclarer sa session avant la date d'organisation par mail au CD95.**

Il doit ensuite **impérativement valider cette session sur extranet dans les 8 jours**, et fournir le bilan de la session à la commission ENF.

2.2.2. Pass' Sports de l'Eau

Le **Pass' Sports de l'Eau** est organisé par les clubs sous la responsabilité du CD95. Toutes les organisations sont proposées au moment de la répartition des piscines.

Cette organisation est obligatoirement sous la responsabilité d'un évaluateur ENF2 du club organisateur et d'un représentant nommé par la commission ENF du CD95 titulaire de la qualification évaluateur ENF2.

Cependant, il sera possible que le collectif Natation Artistique organise une session, lors des passages des épreuves des Journées Découvertes. Et il sera autorisé qu'un autre club puisse présenter des nageurs à cette session à la seule condition de présenter aux mêmes épreuves que les nageuses de la Natation Artistique. Et un maximum de 20 nageurs par session.

Il sera également possible qu'un club organise une session en interne. A condition d'être à 2 clubs et présenter au minimum 10 nageurs et au maximum 30 nageurs. 15 places seront réservées au club accueil.

Pour les 2 derniers formats, il sera obligatoire de suivre le protocole qui suit :

- Préavis de 3 semaines au minimum
- 2 clubs au minimum
- 1 évaluateur ENF 2 minimum
- Un référent technique sera désigné par le CD95, s'il est impossible de nommer un référent, un membre du CD95 se déplacera

Pour le club accueil : 2 critères au choix

- Avoir un éducateur BF1 en exercice et un stagiaire BF2
- Avoir un éducateur BF2 en exercice
- Avoir un entraîneur BF 3 ou MSN en exercice
- Avoir un représentant participant à un colloque organisé par un CD ou la ligue Régionale
- Avoir un représentant participant à une commission départementale ou régionale ENF
- Avoir un représentant participant au « Groupe de travail » ENF
- Avoir un membre de son encadrement qui a participé à un camp de pratique ENF ou programmer l'organisation d'un camp de pratique ENF
- Présenter un projet pédagogique de l'école de natation de son club
- Avoir un président de club - Assistant ENF

Pour les 3 formats il sera demandé que **les engagements seront envoyés au CD95 sur un tableau type. L'inscription par nageur sera de 1.00 €. Le nageur qui se présentera au test devra impérativement le connaître et être capable de le réaliser. Il ne pourra le passer qu'une seule et unique fois par session, quel que soit l'erreur.**

Chaque club devra obligatoirement présenter un évaluateur ENF2 pour 10 nageurs présentés

2.2.3. Pass' Compétition Natation Course

Pour faire suite aux remontées de terrain, il y a une volonté fédérale forte de faire évoluer l'École de Natation Française (ENF).

Ainsi, suite aux réflexions du groupe de travail Fédérale sur l'ENF, nous nous sommes attachés à la réforme du 3^{ème} niveau des tests.

En effet, sur 80 000 Avenirs licenciés auprès de la fédération seuls 10 000 deviennent des compétiteurs. Forts de ce constat, la Natation Course a initié un challenge qui se déroulera du 16 septembre au 30 avril suivant. (voir page 70 de l'Annuel règlement NC).

L'enfant pourra participer sans avoir le Pass'Compétition Natation Course (NC) mais obtiendra ce diplôme si, à l'issue de la phase des rencontres, il a réalisé dans les règles de style de nage, 5 des 9 épreuves proposées dans le circuit (à minima et au choix : deux 25m, deux 50m et un 100m) au cours des 3 réunions minimum.

Il devra disposer d'une licence compétiteur.

Chaque fois qu'il satisfera à l'une des épreuves, elle apparaîtra aux Extra-Nat dans une liste nominative de nageuses et nageurs.

Pour les enfants nés en 2008 et avant, pour la saison sportive 2019/2020, une attestation de 100m 4N leurs sera délivrée par le D.T.R. de sa ligue en substitution du Pass'Compétition NC.

Le nageur déjà en possession du Pass'Compétition NC pourra rentrer aussi dans le challenge de même que celui qui satisfait à la réalisation des épreuves avant le 30 avril pourra rester dans le circuit du challenge.

Pour prétendre à s'inscrire dans le circuit d'obtention du Pass'Compétition NC, le nageur doit impérativement attester de la réussite aux deux tests sous-jacents : Sauv'Nage et Pass'Sports de l'Eau.

Ces dispositions relatives au Pass'Compétition NC sont identiques pour la Natation course et l'Eau Libre.

2.3. Validation des tests ENF

Les tests du pass'sport de l'eau et du pass'compétition seront validé par le CD95 natation.

Tant que les résultats ne sont pas enregistrés dans la base fédérale, le nageur n'a pas validé officiellement son test.

Les livrets sont pris en charge par le CD95, et donnés aux clubs après enregistrement et validation des résultats par la LIFN et la FFN.

Le pass'sport de l'eau

Date :

17 novembre 2019
12 janvier 2020
21 juin 2020

Date d'engagements :

13 novembre 2019
8 janvier 2020
17 juin 2020

Lieu: 1 piscine 4
couloirs 25 m

Organisation et
informatique : CD95

Catégories : Nageurs et nageuses âgé de 10 ans et moins (né en 2010 et après).

Droits d'engagements : 1.00 €

Règlement sportif :

- Le Sauv' Nage enregistré dans Extranat est obligatoire pour s'inscrire au Pass' Sports de l'Eau.
- Les inscriptions se feront via une plateforme ENF du CD95
- Chaque club devra présenter obligatoirement un évaluateur ENF2 lorsque que celui-ci présente **10 nageurs**.
- Chacune des sessions sera sous la responsabilité d'un référent ENF2 nommé par la commission ENF du CD95.
- **Le nageur qui se présentera aux tests devra impérativement connaître les parcours et être capable de les réaliser.**
- **Le nageur ne pourra passer qu'une seule et unique fois le parcours par session, quel que soit l'erreur.**
- Aucun rajout sur place.
- Le nombre d'enfants maximum par session est limité à 100 nageurs.

Récompense :

Les livrets du Pass' Sports de l'Eau seront préparés et remis à chaque club par le CD95, après vérification des résultats.

(Le pass'compétition) / Challenge Avenirs

Date :

Plot 1 : 15 décembre 2019

Plot 2 : 02 février 2020

Plot 3 : 29 mars 2020

Plot 4 : 26 avril 2020

Lieu :

- Pour les 3 premiers plots : 3 piscines 4 à 6 couloirs 25 m
- Pour le dernier plot : 1 piscine de 6 couloirs 25 m

Date limite d'engagements :

10 décembre 2019

28 janvier 2020

24 mars 2020

21 avril 2020

Organisation et informatique : CD95

Catégories : Avenirs 1 (Filles de 9 ans : 2011 et après – Garçons de 10 ans et moins : 2010 et après)

Avenirs 2 (Filles de 10 ans : 2010 - Garçons de 11 ans : 2009)

Droits d'engagements : 3.00 €

Règlement sportif :

- Le Pass' Sports de l'Eau est obligatoire pour s'inscrire,
- La licence Compétiteur est obligatoire,
- 3 engagements par nageur, par plot,
- Les inscriptions seront à faire via Extranat Pocket.

Le Challenge Avenirs aura lieu en même temps que le Parcours Avenirs. Par conséquent, les 2 programmes seront alternés. La compétition commencera par une épreuve du Parcours Avenirs.

Programme et ordre des courses : 3 épreuves par nageurs

<i>Journée 1 (2 poules)</i>	<i>Journée 2 (2 poules)</i>
1. 50 Brasse/Crawl	1. 50 Dos/Brasse
2. 25 Dos	2. 25 Papillon
3. 50 Dos/Brasse	<i>Pause</i>
<i>Pause</i>	3. 100 4 Nages
4. 100 Nage Libre	4. 25 Nage Libre
5. 25 Brasse	5. 50 Papillon/Dos
<i>Journée 3 (2 poules)</i>	<i>Journée 4 (2 poules)</i>
1. 50 Papillon/Dos	1. 50 Brasse/Crawl
2. 25 Dos	2. 25 Papillon
3. 50 Brasse/Crawl	<i>Pause</i>
<i>Pause</i>	3. 100 4 Nages
4. 100 Nage Libre	4. 25 Nage Libre
5. 25 Brasse	5. 50 Dos/Brasse

Récompense :

1 médaille au 3 premiers de chaque épreuve et par catégorie.

Les livrets du Pass'Compétition seront remis à l'issue de la validation de 5 épreuves (à minima et au choix : deux 25m, deux 50m et un 100m) sur les 9 proposées et le résultat sera officialisé à la fin de la période ouverte du Challenge Avenirs.



Toutes Catégories

Championnat départemental Eté

Date :

6 et 7 Juin 2020

Lieu: Bassin de 50 m

Date limite d'engagements :

4 Juin 2020

Organisation et informatique : CD95

Catégorie : Jeunes Filles : 2007 à 2009 (11 à 13 ans)
Jeunes Garçons : 2006 à 2008 (12 à 14 ans)

Juniors Filles : 2003 à 2006 (14 à 17 ans)
Garçons : 2002 à 2005 (15 à 18 ans)

Seniors Filles : 2002 et avant (18 ans et +)
Garçons : 2001 et avant (19 ans et +)

Droits d'engagements : Course individuelle : 3 €

Règlement sportif :

Les séries de toutes les courses seront constituées toutes catégories d'âge confondues. Les 50, les 100 et les 200 mètres se nagent sous le principe séries puis finales jeunes, juniors et finales toutes catégories.

Les 400, les 800 et 1500 mètres se nagent sous le principe séries puis classement au temps.

Les 400, les 800 et les 1500 NL se nageront à 2 par ligne, départ du plot.

Le nombre d'engagement est limité à 3 épreuves par réunion.

Le relais Inter catégorie sera composé de :

- 4 Avenirs Filles + 4 Avenirs Garçons
- 2 Jeunes Filles + 2 Jeunes Garçons
- 2 Juniors ou Sénios Filles + 2 Juniors Garçons

Pour le relais inter catégorie ; les Avenirs filles et garçons doivent appartenir à la même équipe que le relais Avenirs mixte.

Dans un souci de bonne organisation, le Comité Départemental se réserve le droit de limiter le nombre de séries pour ne pas surcharger la compétition.

Nous limiterons :

- Les 400 NL aux 5 meilleures séries filles et garçons.
- Les 800 NL aux 4 meilleures séries filles et garçons.
- Les 1500 NL aux 3 meilleures séries filles et garçons.

Les engagements non retenus seront remboursés et signalés aux clubs.

Programme et ordre des courses :

<i>1^{ère} réunion Samedi matin</i>	<i>2^{ème} réunion Samedi après-midi</i>
1. 50 Brasse (Séries)	10. 50 Brasse (Finales J/J/S)
2. 400 NL (Classement au temps)	11. 100 Dos (Finales J/J/S)
3. 100 Dos (Séries)	12. 200 Papillon (Finales J/J/S)
<i>Pause</i>	<i>Pause</i>
4. 200 Papillon (Séries)	13. 100 NL (Finales J/J/S)
5. 100 NL (Séries)	14. 200 Brasse (Finales J/J/S)
6. 200 Brasse (Séries)	15. 50 Papillon (Finales J/J/S)
7. 50 Papillon (Séries)	
<i>Pause</i>	
8. 800 NL Filles (Classement au temps)	
9. 800 NL Garçons (Classement au temps)	

<i>3^{ème} réunion Dimanche matin</i>	<i>3^{ème} réunion Dimanche après-midi</i>
1. 50 Dos (Séries)	1. 50 Dos (Finales J/J/S)
2. 200 4Nages (Séries)	2. 200 4Nages (Finales J/J/S)
3. 50 NL (Séries)	3. 50 NL (Finales J/J/S)
<i>Pause</i>	<i>Pause</i>
4. 1500 NL Garçons (Classement au temps)	4. 100 Brasse (Finales J/J/S)
5. 1500 NL Filles (Classement au temps)	5. 100 Papillon (Finales J/J/S)
6. 100 Brasse (Séries)	6. 200 Dos (Finales J/J/S)
<i>Pause</i>	7. 200 NL (Finales J/J/S)
7. 100 Papillon (Séries)	8. Relais Inter catégorie : 10 X 50 Nage Libre filles et garçons (4 Avenirs/2 Jeunes/2 Juniors ou Séniors)
8. 200 Dos (Séries)	
9. 200 NL (Séries)	
10. 400 4N (Classement au temps)	

Récompenses :

- Les 3 premières équipes inter catégorie Filles et les 3 premières équipes inter catégorie Garçons recevront des médailles. Et la première équipe mixte inter catégorie recevra un Trophée qu'il se verra remettre en jeu chaque année.
- 1 médaille aux 3 premiers de chacune des épreuves par catégorie sur les finales.



PROGRAMME AVENIRS

(Voir l'Annuel Règlements FFN 2019/2020)

Parcours Avenirs

Date :

15 décembre 2019
02 février 2020
29 mars 2020

Date limite d'engagements :

10 décembre 2019
28 janvier 2020
24 mars 2020

Lieu: 3 piscines de 4 à 6
couloirs - 25 m

Organisation et
informatique : Club & CD95

Catégories : Avenirs 1 (Filles de 9 ans : 2011 et après – Garçons de 10 ans et moins : 2010 et après)
Avenirs 2 (Filles de 10 ans : 2010 - Garçons de 11 ans : 2009)

Droits d'engagements : 3 €

Règlement sportif :

Le parcours Avenirs concerne les nageurs possédant le Pass'Compétition.
Les nageurs et nageuses sont limités à 3 épreuves par journée.

Le Parcours Avenirs aura lieu en même temps que le Challenge Avenirs. Par conséquent, les 2 programmes seront alternés. La compétition commencera par une épreuve du Parcours Avenirs.

Programme et ordre des courses :

<i>Journée 1</i>		<i>Journée 2</i>	
1. 200 NL (Avenirs 1)		1. 100 4N (Avenirs 1)	
2. 400 NL (Avenirs 2)		2. 200 4N (Avenirs 2)	
3. 50 Brasse (Avenirs 1)		3. 50 Dos (Avenirs 1)	
4. 100 Dos (Avenirs 2)		4. 100 NL (Avenirs 2)	
<i>Pause</i>		<i>Pause</i>	
5. 100 4N (Avenirs 1)		5. 200 NL (Avenirs 1)	
6. 200 4N (Avenirs 2)		6. 400 NL (Avenirs 2)	
7. 50 NL (Avenirs 1)		7. 50 Papillon (Avenirs 1)	
8. 100 Papillon (Avenirs 2)		8. 100 Brasse (Avenirs 2)	
<i>Journée 3</i>			
1. 50 Papillon (Avenirs 1)		6. 50 NL (Avenirs 1)	
2. 100 Papillon (Avenirs 2)		7. 100 NL (Avenirs 2)	
3. 50 Dos (Avenirs 1)		<i>Pause</i>	
100 Dos (Avenirs 2)		8. 100 4N (Avenirs 1)	
<i>Pause</i>		9. 200 4N (Avenirs 2)	
4. 50 Brasse (Avenirs 1)		10. 200 NL (Avenirs 1)	
5. 100 Brasse (Avenirs 2)		11. 400 NL (Avenirs 2)	

Récompense :

1 médaille aux 3 premiers par course et par catégorie.

Interclubs Avenirs

Date :

31 Mai 2020

Date limite d'engagements :

26 Mai 2020

Lieu: 1 piscine 6
couloirs - 25 m

Organisation et
informatique : Club & CD95

Catégorie : Avenirs (Filles de 10 ans et moins : 2010 et après - Garçons de 11 ans et moins : 2009 et après)

Droits d'engagements : 30 € par équipe

Règlement sportif :

- **4 nageurs** par équipe.
- Le Pass' Compétition Natation Course est obligatoire pour participer aux compétitions Avenirs pour les nageurs nés en 2009 et après.
- Chaque nageur participe à une épreuve individuelle et le 100 4N et aux 2 relais.
- Les équipes mixtes ou équipes bi-club ne seront pas acceptées.

Ordre des Courses :

4 X 50 4 Nages - 50 Pap – 50 Dos – 50 Br – 50 NL
100 4n – 4 X 50 NL

Officiels : Chaque club devra fournir un officiel par équipe.

Classement et Récompenses :

- Les 3 premières équipes Garçons et les 3 premières équipes Filles recevront des médailles. Et la première équipe Garçons et la première équipe Filles recevront une coupe.

Finale Challenge Avenirs

Date :

14 juin 2020

Date limite d'engagements :

9 juin 2020

Droits d'engagements : 3 €

Catégories : Avenirs 1 (Filles de 9 ans : 2011 et après – Garçons de 10 ans et moins : 2010 et après)
Avenirs 2 (Filles de 10 ans : 2010 - Garçons de 11 ans : 2009)

Règlement sportif :

- **Pour être classé à la finale du Challenge Avenirs :**
 - Le nageur doit valider le Pass'Compétition au cours de la saison 2019-2020 et doit avoir validé 2 épreuves durant le Challenge Avenirs comme suit :
 - 100 NL
 - 100 4N
 - Qualification à la Finale Avenirs à l'addition des points sur les 2 épreuves des 3 journées du Challenge Avenirs.
 - Le nombre de qualifié : 72 personnes (36 filles – 36 garçons)
 - Les 18 premiers du Challenge Avenirs 1 :
 - 100 NL – 100 4 N
 - Les 18 premiers du Challenge Avenirs 2 :
 - 100 NL – 100 4N
 - 3 courses par nageurs
 - Challenge Avenirs (CA) : 100 NL – 100 4N – 50 m au choix

Epreuves Finale Challenge Avenirs

1. 50 Papillon
2. 50 Dos
3. 50 Brasse
- Pause
4. 50 NL
5. 100 NL
6. 100 4N

Le Parcours Avenirs aura lieu en même temps que le Challenge Avenirs. Par conséquent, les 2 programmes seront alternés. La compétition commencera par une épreuve du Parcours Avenirs.

Classement et Récompenses :

- 3 médailles aux 3 premiers de chacune des épreuves par catégorie.
- Une récompense sera remise au 3 premiers garçons et filles par catégorie du classement des 3 épreuves nagées lors de la Finale (addition des points à la table de cotation).
 - Ch. Av 1 : 100 NL + 100 4N + 50 au choix
 - Ch. Av 2 : 100 NL + 100 4N + 50 au choix

Finale Parcours Avenirs

Date :

14 juin 2020

Date limite d'engagements :

9 juin 2020

Droits d'engagements : 3 €

Catégories : Avenirs 1 (Filles de 9 ans : 2011 et après – Garçons de 10 ans et moins : 2010 et après)
Avenirs 2 (Filles de 10 ans : 2010 - Garçons de 11 ans : 2009)

Règlement sportif :

➤ **Pour être classé à la finale du Parcours Avenirs :**

La Finale du Parcours Avenirs concerne les nageurs ayant participé au Parcours Avenirs sur la saison 2019-2020 et doit avoir nagé au moins une fois les épreuves suivantes :

- 200 NL (Avenirs 1) – 400 NL (Avenirs 2)
- 100 4N (Avenirs 1) – 200 4N (Avenirs 2)
- 50 m au choix (Avenirs 1) – 100 m au choix (Avenirs 2)
- Le nombre de qualifié : 72 personnes (36 filles – 36 garçons)
 - Les 18 premiers du Parcours Avenirs 1 :
 - 200 NL – 100 4N – le meilleur score entre le 50 Pap/50 Dos/50 Br/50 NL
 - Les 18 premiers du Parcours Avenirs 2 :
 - 400NL – 200 4N – le meilleur score entre le 100 Pap/100 Dos/100 Br/100 NL
- 3 courses par nageurs

Epreuves Finale Parcours Avenirs

- | | |
|-----------------|---------------|
| 1. 50 Papillon | 7. 50 Brasse |
| 2. 100 Papillon | 8. 100 Brasse |
| 3. 50 Dos | Pause |
| Pause | 9. 50 NL |
| 4. 100 Dos | 10. 100 NL |
| 5. 200 NL | 11. 100 4N |
| 6. 400 NL | 12. 200 4 N |

Le Parcours Avenirs aura lieu en même temps que le Challenge Avenirs. Par conséquent, les 2 programmes seront alternés. La compétition commencera par une épreuve du Parcours Avenirs.

Classement et Récompenses :

- 3 médailles aux 3 premiers de chacune des épreuves par catégorie.
- Une récompense sera remise au 3 premiers garçons et filles par catégorie du classement des 3 épreuves nagées lors de la Finale (addition des points à la table de cotation).
 - Av 1 : 200 NL + 100 4N + 50 au choix
 - Av 2 : 400 NL + 200 4N + 100 au choix

Challenge Neptune

Date :

7 juin 2020

Date limite d'engagements :

4 juin 2020

Lieu: 1 piscine de 6
couloirs - 25 m

Organisation et
informatique : Club &
CD95

Catégories : Avenirs 1 (Filles de 9 ans : 2011 et après – Garçons de 10 ans et moins : 2010 et après)
Avenirs 2 (Filles de 10 ans : 2010 - Garçons de 11 ans : 2009)

Règlement sportif :

Un déguisement par équipe Avenirs sur le thème : « **Super Héro** »

50 Papillon, 50 Dos, 50 Brasse, 50 Nage Libre

Le relais Avenirs sera composé de 4 Filles et 4 Garçons

Le relais Inter catégorie sera composé de :

- 4 Avenirs Filles + 4 Avenirs Garçons
- 2 Jeunes Filles + 2 Jeunes Garçons
- 2 Juniors ou Sénios Filles + 2 Juniors Garçons

Pour le relais inter catégorie ; les Avenirs filles et garçons doivent appartenir à la même équipe que le relais Avenirs mixte. Et le relais sera nager en bassin de 50 m.

Chaque nageur doit faire obligatoirement 2 nages et les relais. Exemple : par équipe, 2 Avenirs filles au 50 Papillon et 2 Avenirs garçons au 50 Papillon.

Droits d'engagements : 30 € par équipe

Programme et ordre des courses :

Epreuves du Challenge Neptune

1. Relais Avenirs : 8 X 50 Nage Libre Mixte
Pause
2. 50 Papillon filles et garçons
3. 50 Dos filles et garçons
4. 50 Brasse filles et garçons
5. 50 Nage Libre filles et garçons)
Pause
6. Relais Inter catégorie : 10 X 50 Nage Libre filles et garçons (4 Avenirs/2 Jeunes/2 Juniors ou Sénios)

Classements :

- Sportif : Il s'effectue par addition des points obtenus à la place par sexe (1^{er} : 20, 2^{ème} : 18, 3^{ème} : 16, 4^{ème} : 15, 5^{ème} : 14, etc). Les points des relais ne sont pas doublés.
- Déguisement : Le Président ou son représentant de Club devra attribuer des points pour chaque équipe déguisée. Le Président ou son représentant n'aura pas le droit de voter pour les équipes de son club. Les points seront donc attribués comme suit :
 - 1^{er} : 20 points
 - 2^{ème} : 18 points
 - 3^{ème} : 16 points

En cas d'égalité au total des points, le relais Avenirs départagera les équipes.

Officiels : Chaque club devra fournir un officiel par équipe.

Récompenses :

- Les 3 premières équipes inter catégorie Filles et les 3 premières équipes inter catégorie Garçons recevront des médailles. Et la première équipe mixte inter catégorie recevra un Trophée qu'il se verra remettre en jeu chaque année.



PROGRAMME JEUNES

(Voir l'Annuel Règlements FFN 2019/2020)

Parcours Jeunes

Date :

7 & 8 décembre 2019
25 & 26 janvier 2020
14 & 15 mars 2020
25 & 26 avril 2020

Date limite d'engagements :

3 décembre 2019
21 janvier 2020
10 mars 2020
21 avril 2020

Lieu: 2 piscines 6 couloirs -
25 m

Organisation et
informatique : Club et CD95

Catégories :

Jeunes 1 (Filles de 11 ans : 2009 – Garçons de 12 ans : 2008)
Jeunes 2 (Filles de 12 ans : 2008– Garçons de 13 ans : 2007)
Jeunes 3 (Filles de 13 ans : 2007 - Garçons de 14 ans : 2006)

Droits d'engagements : 3 €

Règlement sportif :

- Les 4 catégories d'épreuves doivent être réalisées au moins une fois pour intégrer le classement régional mais aussi départemental :
 - 1 épreuve de ½ fond : 400 NL (Jeunes 1) ou 800 NL ou 1500 NL
 - 1 épreuve de 4 Nages : 200 4N ou 400 4N
 - 50 NL
 - 1 épreuve de spécialité : un 100m ou un 200m au choix qui n'est ni de la NL ni du 4N
- 5 Courses par personne et par plot dont 3 courses maximum par réunion.

Programme et ordre des courses :

➤ **1^{er} plot :**

<i>1^{ère} réunion</i>	<i>2^{ème} réunion</i>
1. 200 4N Garçons	1. 200 4N Filles
2. 50 NL	2. 100 Brasse
3. 100 Papillon	3. 200 NL
<i>Pause</i>	<i>Pause</i>
4. 200 Dos	4. 1500 NL Garçons
5. 800 NL Filles	5. 50 Papillon

2^{ème} plot :

<i>1^{ère} réunion</i>	<i>2^{ème} réunion</i>
1. 400 4N Garçons	1. 400 4N Filles (Jeunes 1)
2. 200 Papillon	2. 100 NL
<i>Pause</i>	<i>Pause</i>
3. 400 NL Filles (Jeunes 1)	3. 400 NL Garçons
4. 100 Dos	4. 200 Brasse
5. 50 Brasse	5. 50 NL

3^{ème} plot :

<i>1^{ère} réunion</i>	<i>2^{ème} réunion</i>
1. 200 4N Filles	1. 200 4N Garçons
2. 200 NL	2. 50 NL
3. 100 Brasse	3. 100 Papillon
<i>Pause</i>	<i>Pause</i>
4. 1500 NL Garçons	4. 200 Dos
5. 50 Dos	5. 800 NL Filles

4^{ème} plot :

<i>1^{ère} réunion</i>	<i>2^{ème} réunion</i>
1. 200 4N	7. 400 NL Filles (Jeunes 1)
2. 400 NL Garçon (Jeunes 1)	1. 50 NL
3. 200 Brasse	2. 100 Dos
<i>Pause</i>	<i>Pause</i>
4. 100 NL	3. 200 Papillon
5. 800 NL Filles	4. 400 4 N
6. 50 Papillon	5. 1500 NL Garçons

Récompense :

- 1 médaille aux 3 premiers de chacune des épreuves par catégorie.

Interclubs Jeunes

Date :

24 mai 2020

Date limite d'engagements :

19 mai 2020

Lieu : 2 piscines 6
couloirs - 25 m

Organisation et
informatique : Club & CD95

Droits d'engagements : 30 € par équipe

Catégorie : Jeunes 1 (Filles de 11 ans : 2009 – Garçons de 12 ans : 2008)

Jeunes 2 (Filles de 12 ans : 2008– Garçons de 13 ans : 2007)

Jeunes 3 (Filles de 13 ans : 2007 - Garçons de 14 ans : 2006)

Règlement sportif :

- **4 nageurs** par équipe.
- Chaque nageur effectue 2 épreuves individuelles et 2 relais (4 courses par nageur).
- Les épreuves individuelles doivent être nagées 2 fois obligatoirement.
- Chaque équipe doit participer obligatoirement à tous les relais et à toutes les épreuves individuelles pour être classée.
- Classement aux points par équipes. En cas d'égalité le relais 4 X 100 4N départagera les équipes.

Ordre des Courses :

<i>Epreuves</i>	
1.	4X200 NL
2.	100 Papillon
3.	100 Brasse
	<i>Pause</i>
4.	100 Dos
5.	100 NL
6.	4X 100 4N pour chaque nageur

Officiels : Chaque club devra fournir un officiel par équipe.

Classement et Récompenses :

- Les 3 premières équipes Garçons et les 3 premières équipes Filles recevront des médailles. Et la première équipe Garçons et la première équipe Filles recevront une coupe.

Finale Départementale Jeunes

Date :

21 juin 2020

Date limite d'engagements :

16 juin 2020

Lieu: 1 piscine 6
couloirs - 25 m

**Organisation et
informatique :** Club & CD95

Catégorie : Jeunes 1 (Filles de 11 ans : 2009 – Garçons de 12 ans : 2008)
Jeunes 2 (Filles de 12 ans : 2008– Garçons de 13 ans : 2007)
Jeunes 3 (Filles de 13 ans : 2007 - Garçons de 14 ans : 2006)

Droits d'engagements : 3 €

Règlement sportif :

- Les nageurs qualifiés au championnat national et régional jeunes ne sont pas autorisés à participer à la finale départementale.
- Les nageurs qualifiés seront les suivants au classement du parcours jeunes :
 - 20 premières Filles de 11 ans et 20 premiers garçons de 12 ans
 - 20 premières Filles de 12 ans et 20 premiers garçons de 13
 - 20 premières Filles de 13 ans et 20 premiers garçons de 14 ans
- 3 courses par nageurs
 - 200 4N
 - 100 m au choix
 - 50 m au choix

Ordre des Courses :

<i>Epreuves Finale Parcours Jeunes</i>	
1. 100 Papillon	7. 50 Brasse
2. 100 Dos	8. 50 NL
3. 100 Brasse	<i>Pause</i>
4. 100 NL	9. 200 4N
<i>Pause</i>	
5. 50 Papillon	
6. 50 Dos	

Classement et Récompenses :

- 3 médailles aux 3 premiers de chacune des épreuves par catégorie.
- Une récompense sera remise au 3 premiers garçons et filles par catégorie du classement des 3 épreuves nagées 200 4N + 100 m au choix + 50 m au choix (addition des points à la table de cotation) par catégorie.



PROGRAMME JUNIORS - SENIORS

(Voir l'Annuel Règlements FFN 2019/2020)

Championnat départemental Hiver

Date :

16 & 17 novembre 2019

Date limite d'engagements :

12 novembre 2020

Droits d'engagements : 3 €

Catégorie : Juniors

Filles : 2003 à 2006 (14 à 17 ans)

Garçons : 2002 à 2005 (15 à 18 ans)

Seniors

Filles : 2002 et avant (18 ans et +)

Garçons : 2001 et avant (19 ans et +)

Lieu: 1 piscine 6
couloirs - 25 m

Organisation et
informatique : Club &
CD95

Règlement sportif :

- Programme complet sur 2 réunions
- Les 400, 800 et 1500 NL se nageront à 2 par ligne, départ du plot.
- Le nombre d'engagements par nageur est limité à 3 par réunion.

Ordre des Courses :

<i>1^{ère} réunion</i>	<i>2^{ème} réunion</i>
1. 50 Brasse	1. 50 Dos
2. 400 NL	2. 200 4Nages
3. 100 Dos	3. 50 NL
<i>Pause</i>	<i>Pause</i>
4. 200 Papillon	4. 100 Brasse
5. 100 NL	5. 100 Papillon
6. 200 Brasse	6. 200 Dos
7. 50 Papillon	7. 200 NL
<i>Pause</i>	<i>Pause</i>
8. 800 NL Filles	8. 1500 NL Garçons
9. 800 NL Garçons	9. 1500 NL Filles
	10. 400 4N

Classement et Récompenses :

- Médailles aux 3 premiers de chaque épreuve par sexe et par catégorie.

Circuit Juniors/Seniors

Date :

1^{er} décembre 2019
19 janvier 2020
22 mars 2020

Date limite d'engagements :

26 novembre 2019
14 janvier 2020
17 mars 2020

Lieu: 1 piscine 4
couloirs - 25 m

Organisation et
informatique : CD95

Catégorie : Juniors

Filles : 2003 à 2006 (14 à 17 ans)
Garçons : 2002 à 2005 (15 à 18 ans)

Seniors

Filles : 2002 et avant (18 ans et +)
Garçons : 2001 et avant (19 ans et +)

Droits d'engagements : Course individuelle : 3 €

Règlement sportif :

- Le nombre d'engagements par nageur est limité, à voir en fonction des plots

Programme et ordre des courses :

<i>1ère Journée (4 épreuves par nageur)</i>	<i>2ème Journée (3 épreuves par nageur)</i>
<u>Challenge des 100 m</u> (Addition des points à la table de cotation des 4 épreuves nagées) <ol style="list-style-type: none">100 Papillon100 Dos <i>Pause</i> <ol style="list-style-type: none">100 Brasse100 NL	<u>Challenge spécialité</u> (Addition des points à la table de cotation des 3 épreuves nagées de même spécialité) <u>50 m + 100 m + 200 m</u> <ol style="list-style-type: none">50 Papillon50 Dos50 Brasse <i>Pause</i> <ol style="list-style-type: none">100 Papillon100 Dos100 Brasse <i>Pause</i> <ol style="list-style-type: none">200 Papillon200 Dos200 Brasse

3ème Journée (4 épreuves par nageur)

Challenge des 50 m

(Addition des points à la table de cotation des 4 épreuves nagées)

1. 50 Papillon
2. 50 Dos

Pause

3. 50 Brasse
4. 50 NL

Classement et Récompenses :

- Médailles aux 3 premiers de chaque épreuve par sexe et par catégorie sur les challenges.



EAU LIBRE

2^{ème} édition Guytou's Cup (En cours de rédaction)

Date :

3 mai 2020 ?

Date limite d'engagements :

28 avril 2020

Lieu: Bassin de 50 m

Catégorie : Jeunes

Filles : 2009 à 2007 (11 à 13 ans)

Garçons : 2008 à 2006 (12 à 14 ans)

Juniors

Filles : 2006 à 2003 (14 à 17 ans)

Garçons : 2005 à 2002 (15 à 18 ans)

Organisation et
informatique : CD95

Droits d'engagements : Course individuelle :

Règlement sportif :

Ordre des Courses :

Classement et Récompenses :

- Médailles & récompenses aux 3 premiers de chaque épreuve individuelle par catégorie.



2019-2020